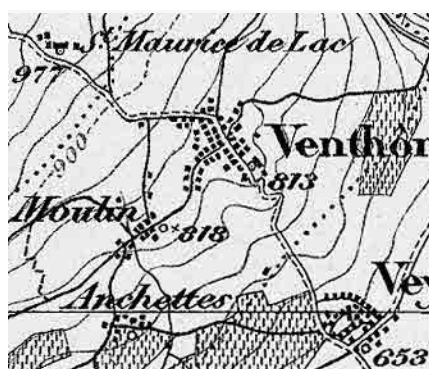




Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, canton du Valais, Sion

Pris dans le versant viticole, le site est ponctué par une série de monuments d'origine médiévale regroupés sur un éperon, qui témoignent de sa vocation historique de centre administratif. L'ensemble du château des Anchettes et deux moulins complètent la série des édifices remarquables.



Carte Siegfried 1886



Carte nationale 1992

Village

×	×	✓	Qualités de la situation
×	×	✓	Qualités spatiales
×	×	×	Qualités historico-architecturales

Venthône

Commune de Venthône, district de Sierre, canton du Valais



1



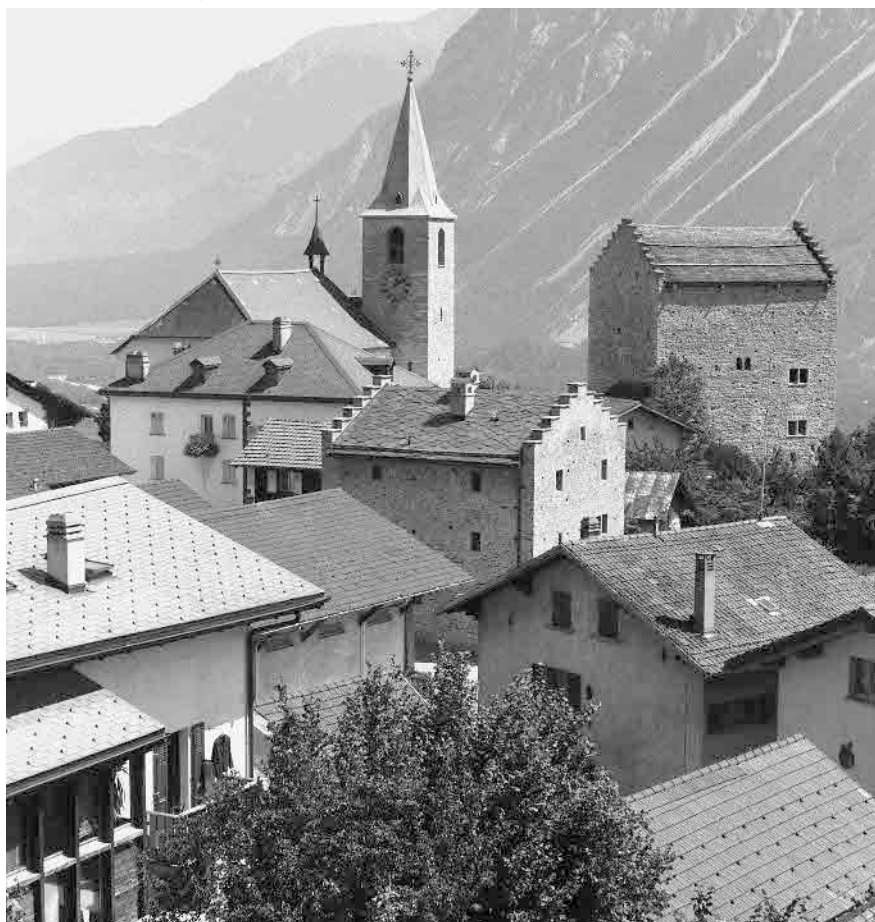
2 Tour Vareilli, transformée au 17^e s.



3



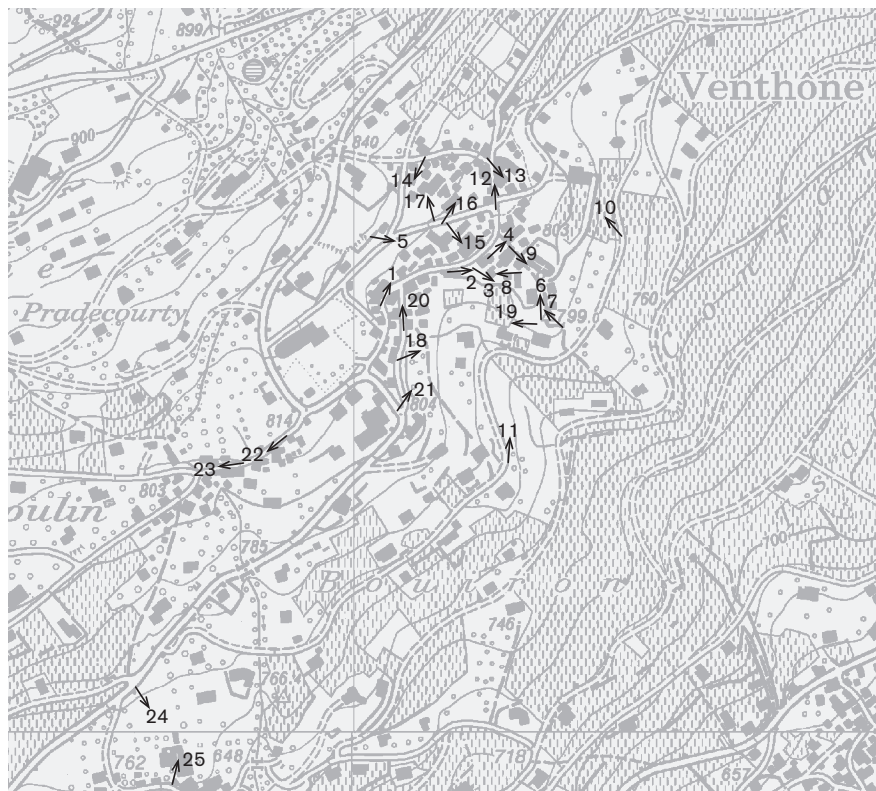
4 Maison de Platea



5



6 Eglise datée 1677



Direction des prises de vue 1:8000

Photographie 1977 : 20

Photographies 1997 : 1-19, 21-25



7 Tour mentionnée dès 1268



8



9



10 Le Manoir, 15^e s. ; tr. en 1880



11

Venthône

Commune de Venthône, district de Sierre, canton du Valais



12



13 Maison Perretan, 1578



14



15



16 Maison Mounir



17



18



19



20



21



22 Les Moulins



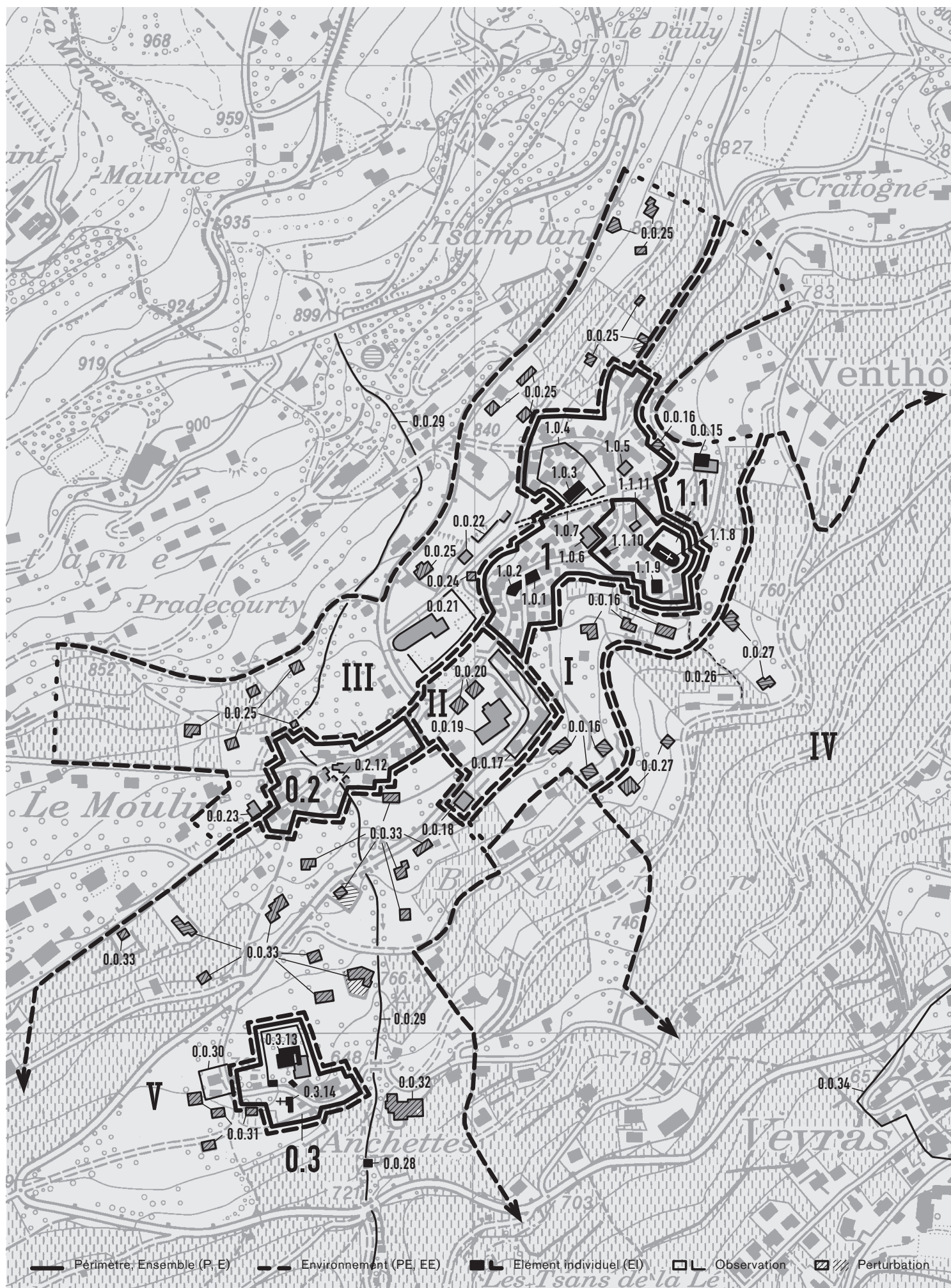
23



24 Château des Anchettes



25



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique se développant sur une plate-forme intermédiaire du versant, dominant toute la vallée	B	×	/	×	B			1–9, 11–21
E	1.1	Coeur de l'agglomération historique d'origine médiévale, constitué autour de l'église et de la tour, sur un éperon	A	×	×	×	A			2–9, 11, 21
E	0.2	Noyau de Moulin implanté à cheval sur le cours de la Monderèche	AB	×	/	×	A			22, 23
E	0.3	Noyau d'origine médiévale formé par le château des Anchettes, ses dépendances et une chapelle	A	/	×	/	A			24, 25
PE	I	Premier plan escarpé de l'agglomération historique, occupé essentiellement par des prés et des jardins	ab			×	a			11, 21
PE	II	Terrains partiellement urbanisés dès le début du siècle, reliant l'agglomération historique au noyau de Moulin	ab			×	a			
PE	III	Coteau dominant l'agglomération historique, en partie urbanisé	ab			×	a			11
EE	IV	Vignoble formant le premier plan de l'agglomération historique, occupé par quelques habitations récentes	ab			×	a			11, 21
EE	V	Vignoble et prés en cours d'urbanisation, cernant les Anchettes et occupant le premier plan du noyau de Moulin	ab			×	a			
EI	1.0.1	Maison datée 1879, dont les cinq niveaux coiffés d'un toit à quatre pans dominant les différentes silhouettes				×	A			19, 20
EI	1.0.2	Bâtiment de la fin du 19 ^e s., dont l'angle est ponctué par une tour créant un resserrement de la voie				×	A			1
EI	1.0.3	Maison Mounir remaniée au 16 ^e s. sur des substructures du 12 ^e s.; son état d'entretien laisse à désirer				×	A			16
	1.0.4	Noyau ancien faisant à l'origine partie du coeur de l'agglomération, isolé par une voie de création récente						o		14, 16, 17
	1.0.5	Maison Perretan édifée en 1578 et remaniée au 18 ^e s., en cours de restauration en 1996						o		13
	1.0.6	Bâtiment fortement remanié vers 1960, occupé par une épicerie						o		
	1.0.7	Nouvelle voie scindant en deux l'ancien noyau historique						o		
EI	1.1.8	Eglise Saint-Sébastien, datée 1667; endommagée lors du tremblement de terre de 1946				×	A			6, 9, 21
EI	1.1.9	Tour mentionnée dès 1268 comme siège des seigneurs de Venthône; aujourd'hui maison communale				×	A			5, 7, 11, 21
EI	1.1.10	Tour Vareilli, occupée par la cure à partir de 1672; fondation au 13 ^e s.; transformation au 17 ^e s., avec création d'un toit				×	A			2, 5
	1.1.11	Maison de Platea d'origine médiévale; restauration dans les années 1990						o		4
EI	0.2.12	Tissu dense correspondant à l'emplacement d'un ancien moulin				×	A			
EI	0.3.13	Château des Anchettes, siège de la famille de Preux; d'origine médiévale, transformé en 1564, il a reçu son aspect actuel Renaissance au cours de la seconde moitié du 16 ^e s.				×	A	o		24, 25
EI	0.3.14	Chapelle Sainte-Vierge-du-Mont-Carmel fondée en 1649 et rénovée en 1881				×	A			
EI	0.0.15	Le Manoir: tour du 15 ^e s. reconstruite en 1880 après un incendie, dans le style néo-roman, et occupée par des logements				×	A	o		10
	0.0.16	Habitations individuelles des années 1970, situées au premier plan de l'agglomération historique; menace grave de sa silhouette principale						o		11
	0.0.17	Constructions du début du 20 ^e s. disposées en aval de la route d'accès						o		
	0.0.18	Hôtel des années 1930 marquant l'entrée de l'agglomération						o		
	0.0.19	Hangar d'une menuiserie surplombant la route d'accès; postérieur à 1950						o		

Venthône

Commune de Venthône, district de Sierre, canton du Valais

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.20	Maisons individuelles des années 1980 menaçant les prés qui séparent les deux composantes principales du site							o	
	0.0.21	Ecole agrandie vers 1990, dont le préau forme une terrasse						o		
	0.0.22	Constructions communales surplombant l'agglomération historique						o		
	0.0.23	Maison d'habitation, vers 1900, marquant l'accès au noyau de Moulin						o		
	0.0.24	Habitation individuelle, vers 1990, menaçant le site du fait de sa proximité avec l'agglomération historique							o	
	0.0.25	Habitations individuelles menaçant l'arrière-plan du site							o	
	0.0.26	Ancienne voie d'accès principale depuis Sierre, présentant l'aspect d'un sentier						o		
	0.0.27	Habitations individuelles formant l'avant-plan du site ; menacent le vignoble							o	
EI	0.0.28	Moulin caché dans le rideau boisé accompagnant le cours de La Monderèche, sans doute 18 ^e s.				×	A			
	0.0.29	Cours d'eau La Monderèche traversant le noyau de Moulin						o		
	0.0.30	Groupe de dépendances marquant l'accès aux Anchettes						o		
	0.0.31	Habitations individuelles menaçant le noyau des Anchettes par leur proximité							o	
	0.0.32	Villa des années 1980 concurrençant, par son volume important, le château des Anchettes							o	
	0.0.33	Nombreuses habitations individuelles menaçant l'identité des noyaux de Moulin et des Anchettes							o	
	0.0.34	Site voisin de Veyras ; village d'importance locale dans l'ISOS						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Le site, mentionné en 1202 sous le nom de Ventona, doit son nom à la famille noble du même nom. La découverte de tombes de l'âge du fer, en contrebas des Anchettes, indique une colonisation du lieu dès l'époque préhistorique. Faisant partie à l'origine de la villa gallo-romaine donnée en 515 à l'abbaye de Saint-Maurice par le roi Sigismond, le site fut rattaché à partir du 11^e siècle au décanat de Sierre. Les seigneurs de Venthône sont mentionnés dès 1131, le château dès 1268 (1.1.9). Ce dernier se présente sous la forme d'une vaste tour sur plan carré avec des pignons crénelés, percée de rares ouvertures, ce qui souligne son caractère défensif. Elle est aujourd'hui couverte d'un toit à deux pans. Des logements de têtes de poutres régulièrement disposés sur la face extérieure des murs pourraient indiquer la présence de coursives ou de saillies extérieures en bois, à moins qu'il ne s'agisse de la trace des échafaudages ayant servi à monter l'ouvrage. Alors que l'escalier circulaire remonte au 15^e siècle, plusieurs ouvertures correspondent à un remaniement réalisé au tout début du 17^e siècle. En 1421, les droits des seigneurs de Venthône passèrent aux mains de ceux de Rarogne, puis du châtelain et du vidame de Sierre. Vers 1600, la bourgeoisie de Venthône réussit à racheter l'édifice. Jusqu'au 19^e siècle, la tour abrita les archives du décanat de Sierre, avant d'héberger la maison communale. La tour Vareilli (1.1.10), quoique de taille plus réduite et occupant une position moins saillante, remonte également au 13^e siècle. Elle présente les mêmes caractéristiques générales et fut occupée à partir de 1672 par la cure. Les percements actuels remontent au 17^e–18^e siècle. Une troisième tour, appelée le Manoir (0.0.15), fut édifée au cours du 15^e siècle par la famille de Platea sur l'autre face de l'éperon, un peu à l'écart et en avant des autres constructions de l'agglomération. Elle fut reconstruite en 1880, suite à un incendie, dans le style néo-roman et se présente aujourd'hui sous l'aspect d'une maison locative, seule l'épaisseur des murs rappelant l'origine défensive du bâtiment.

Le château des Anchettes (0.3.13), implanté à l'écart de l'agglomération sur la rive droite de la Monderèche

(0.0.29), constitue le deuxième pôle historique du site. Rattaché au 13^e siècle au chapitre épiscopal de Sierre, il passa en 1436 aux mains de la famille de Platea, puis, en 1560, à celles des de Preux, qui le possèdent encore de nos jours. Leurs armoiries et la date de 1564 figurent sur le portail de la tour d'escalier. Le bâtiment fut transformé au cours de la seconde moitié du 16^e siècle, avec notamment la création d'une coursive à arcades Renaissance. A la même époque lui fut adjointe une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge-du-Mont-Carmel (0.3.14), implantée face au portail principal.

En 1663, l'évêque Adrien IV de Riedmatten déplaça le siège de l'église paroissiale de Muzot à Venthône. De 1663 à 1667 fut édifée l'église Saint-Sébastien (1.1.8), dans un style baroque précoce, en lieu et place d'une chapelle dédiée à Saint-Jean, donnant son image définitive au centre du site. En 1879 fut implantée une importante maison d'habitation (1.0.1), à proximité de l'entrée de l'agglomération. Comptant cinq niveaux sous un toit à quatre pans, elle crée un resserrement de la voie avec la maison qui lui fait face (1.0.2) et constitue un centre de gravité secondaire dans l'agglomération historique.

Sur la première édition de la carte Siegfried, parue en 1886, le cartographe souligne fortement l'axe sud-est/nord-ouest, qui relie l'église et la tour principale au noyau arrière (1.0.4), au détriment de la voie courant parallèlement aux courbes de niveau, qui domine actuellement dans la structure. Les autres composantes du site – Le Moulin (0.2) et les Anchettes (0.3) – présentent une taille et une structure proches de celles d'aujourd'hui. A l'exception des terrains situés en contrebas des Anchettes, le vignoble était nettement moins étendu que de nos jours, au profit des prés et des jardins. Au début du 20^e siècle, le site comptait près de 500 habitants.

Jusque dans les années 1960, le site conserva intacte sa couronne de jardins, de prés et de vignes. L'évolution ultérieure s'est traduite par l'implantation d'un nombre important d'habitations individuelles, certaines, parmi les premières construites (0.0.16), venant s'implanter au pied même de l'éperon rocheux portant la tour principale et l'église. Cette évolution

transparaît également dans les données démographiques, puisque la population de la commune passa de 479 habitants en 1970, un chiffre voisin de celui de 1950, à 821 habitants en 1990 – et sans doute près d'un millier aujourd'hui. Parallèlement, le secteur agricole, qui employait encore près d'un tiers de la population en 1970, est tombé à moins de 5%, le déplacement d'activité se réalisant entièrement au profit du secteur tertiaire.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

En dehors des Anchettes (0.3), qui constitue une entité presque autonome, le site se développe de manière générale selon une courbe de niveau d'égale hauteur, à flanc de coteau. A l'agglomération historique (1), centrée sur le noyau dominé par les bâtiments publics (1.1), répond le noyau de Moulin (0.2), dont le sépare un espace formé de prés et de jardins, faiblement urbanisé (II).

L'agglomération historique (1) se développe sur un éperon qui domine le versant et dans deux combes situées de part et d'autre. Le réseau de distribution se caractérise par la superposition de deux systèmes viaires d'origine différente, qui ont pour effet une lecture spatiale sophistiquée. A l'origine, l'accès principal depuis Sierre se réalisait par un chemin muletier (0.0.26) débouchant sur la pointe de l'éperon. Ainsi le visiteur accédait-il directement à l'esplanade délimitée par l'église et la tour seigneuriale. Puis, par une succession de places et de carrefours, il rejoignait la partie supérieure de l'agglomération primitive (1.0.4). La création d'une nouvelle route d'accès, au cours de la première moitié du 20^e siècle, dont un lacet enferme le noyau des Anchettes et qui débouche en limite de l'environnement de liaison (II), a favorisé la voie serpentant à l'horizontale sur le versant, qui tangente le noyau central sur l'arrière. Ultérieurement encore, la création d'un nouveau tronçon de voie, dans les années 1970 (1.0.7), à grand renfort de murs de soutènement exigés par la topographie, a eu pour résultat de couper définitivement le noyau central de son prolongement historique (1.0.4), qui tend à se dissoudre dans le tissu environnant.

Si, de manière générale, les pignons des maisons sont orientés face à la vallée du Rhône et au soleil du matin, il existe de notables exceptions à la hauteur des places et des carrefours, où les bâtiments tendent à se tourner pour mieux délimiter l'espace. La majorité des bâtiments anciens de prestige sont implantés dans le noyau central (1.1) et dans son prolongement (1.0.4), où se trouve située la maison Mounir (1.0.3). D'origine médiévale, elle a été remaniée notamment au 16^e siècle. Développant son vaste pignon en boulets crépis face à la vallée, avec des encadrements et un superbe cadran solaire peints, elle souligne la richesse ancienne du site. A proximité, s'élève la maison Perretan (1.0.5), édifiée au 16^e siècle. Formée par la réunion de deux corps de bâtiments raccordés sur l'angle, elle est couverte d'un toit en ardoise se terminant en croupe sur le pignon principal et marqué par deux épis de faîtage. Ses chaînes d'angle et ses encadrements peints, ainsi que la gorge marquant la naissance du toit sont caractéristiques de la région. Bien qu'elle ait été transformée au 18^e siècle, elle donne, dans la mesure où elle n'a plus subi d'intervention depuis lors, une excellente image de ce type de bâtiment austère et fortement introverti, marqué par sa fonction défensive. Un noyau plus tardif, constitué d'une vaste maison locative de la seconde moitié du 19^e siècle (1.0.1) et du bâtiment voisin (1.0.2), dont l'angle est ponctué par une tourelle, marque lui aussi fortement le tissu sur le plan spatial, du fait de l'étranglement de la voie qu'ils engendrent.

Le coeur de l'agglomération historique (1.1) est dominé par l'église paroissiale (1.1.8), joutée de son cimetière clos de murs, et par la tour des seigneurs de Venthône (1.1.9), réunies par une place de forme irrégulière. Il se développe en profondeur, perpendiculairement à la pente, sur un éperon avançant sur le versant, jusqu'au carrefour avec la route courant à flanc de coteau. Se détachant tel un îlot dans le paysage, mais également par rapport au restant de l'agglomération, il ponctue fortement le site et lui confère son image bien particulière. Deux bâtiments d'origine médiévale, illustrant des types différents, marquent tout particulièrement le tissu. Outre la tour Vareilli (1.1.10), dont l'aspect se rapproche aujourd'hui de celui d'une maison d'habitation, il s'agit de la

maison de Platea (1.1.11), à laquelle la réhabilitation, dans les années 1990, portant notamment sur la restauration du décor peint, a rendu son lustre d'antan.

Le groupement de Moulin (0.2), qui s'inscrit dans le prolongement de la voie qui traverse l'agglomération historique d'est en ouest, s'est constitué à l'origine, comme son nom l'indique, autour du torrent de La Monderèche (0.0.29), dont l'eau animait un moulin. Si la roue a disparu, les installations en dur (0.2.12) qui canalisent et accompagnent le cours d'eau demeurent parmi les plus intéressantes de toute la région. Autour de ce noyau dense, enserrant étroitement le lit du torrent, le restant du tissu, plus lâche, se développe de manière linéaire le long de la voie de desserte, essentiellement au sud, sur une crête, d'où les pignons des constructions surplombent tout le versant. Constitué de constructions généralement plus modestes que celles de l'agglomération principale, le tissu se caractérise par un équilibre presque parfait entre constructions en maçonnerie et en madriers.

En contrebas de Moulin, en position nettement détachée par rapport aux autres composantes du site, le tissu des Anchettes (0.3) présente des caractéristiques voisines. Il se compose d'une ou deux habitations et de dépendances qui se sont agglutinées à la périphérie du complexe du château (0.3.13), avec son parc en partie clos de murs et sa chapelle (0.3.14). Dans la mesure où ce noyau se lit comme une seule grande propriété, cette composante du site se distingue nettement des deux autres et tend à constituer une exception sur le plan cantonal.

La route d'accès tangente l'agglomération historique à l'ouest par un lacet, dont l'emprise correspond à peu près à celle de l'aire de liaison (II). Alors que les constructions occupant l'extérieur du lacet remontent pour partie au début du 20^e siècle (0.0.17, 0.0.18) et prolongent la silhouette de l'agglomération historique, deux habitations individuelles des années 1960 (0.0.20), dont l'une occupée par la poste, se sont implantées dans les prés et les jardins occupant l'intérieur du lacet. Par leur présence, qui tend à créer la jonction entre les deux composantes histo-

riques, elles font peser une menace sérieuse sur le site.

Parmi les abords, le premier plan escarpé (I) prolongeant l'éperon et, de manière plus générale, le tissu de l'agglomération historique, revêt une importance toute particulière dans le site. Constitués à l'origine dans une large mesure de jardins et de vergers, comme l'indiquent des photographies anciennes, ces terrains ont été parmi les premiers à être occupés par des habitations individuelles, dans les années 1970, à commencer par celles (0.0.16) qui se sont implantées au pied même de l'éperon portant la tour et l'église. Au cours des deux dernières décennies, l'urbanisation s'est accélérée à la périphérie du tissu historique, aussi bien en contre-haut (III) qu'en contrebas, dans les prés et jusque dans le vignoble (IV, V), se traduisant par un nombre particulièrement élevé de perturbations, presque sans exception des habitations individuelles.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Malgré la coupure entraînée dans le noyau historique par la création d'une nouvelle voie au cours des années 1970 (1.0.7) – qui se traduit par un relevé différencié en deux entités (1.1, 1.0.4) –, conserver dans toute la mesure du possible, voire renforcer la continuité entre les deux tissus.

La réhabilitation en cours des principales constructions anciennes de l'agglomération historique constitue certes un but louable dans l'optique de la sauvegarde du bâti. Elle devrait s'accompagner de la même rigueur sur le plan de la conservation du site considéré comme un tout, notamment par un meilleur contrôle du choix de l'implantation des nouvelles constructions, qui tendent à gangrener le paysage. La solution passe vraisemblablement par une révision à la baisse des zones constructibles. Une solution privilégiant un développement selon la structure historique du site, parallèlement aux courbes de niveau, aux deux extrémités, mériterait d'être étudiée.

Eviter le glissement en cours vers le tertiaire qui caractérise le noyau de Moulin, dont le caractère mi-rural, mi-artisanal devrait être préservé dans toute la mesure du possible.

Vu la position centrale de l'environnement de liaison (II), à la fois point d'accès au site et espace-tampon entre les deux composantes principales de l'agglomération, une application extrêmement stricte des objectifs de sauvegarde généraux est indispensable, d'autant plus que des amorces d'urbanisation ont déjà eu lieu.

l'éperon, mais également dans le noyau des Anchettes. Le noyau de Moulin témoigne, quant à lui, de l'importance historique de l'eau dans la vie du site, à la fois dans le domaine de l'irrigation et dans celui de la production d'énergie mécanique.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

	Qualités de la situation
---	--------------------------

Le choix de son implantation historique sur un éperon escarpé, dominant tout le versant, confère au site des qualités de situation prépondérantes. Elles sont encore accentuées par les deux combes situées de part et d'autre, marquées par des silhouettes fortement concaves qui mettent en valeur le noyau central. Malgré l'implantation de nombreuses maisons, notamment des habitations individuelles, à la périphérie du tissu historique et jusque dans le vignoble, elles demeurent plus qu'évidentes.

	Qualités spatiales
---	--------------------

Les qualités spatiales sont prépondérantes dans l'agglomération historique, en liaison avec la présence d'un tissu dense se développant aussi bien le long des courbes de niveau qu'en profondeur, entrecoupé de places et de placettes de taille et de forme variées. Elles sont évidentes partout ailleurs, du fait d'une délimitation claire du tissu historique par rapport aux terrains agricoles environnants.

	Qualités historico-architecturales
---	------------------------------------

Du fait de la présence d'un nombre élevé de monuments et de maisons d'origine médiévale, les qualités historiques et architecturales du site sont prépondérantes, notamment dans le noyau central occupant

2^e version 05.1996/jpl

CD n° 233 260
Films n° 2338, 2339 (1977) ;
8610, 8631 (1997)

Coordonnées de l'Index des localités
584.436/115.660

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse